



Conseil de sécurité

CS/10261

Département de l'information • Service des informations et des accréditations • New York

Conseil de sécurité
6540^e séance – matin

CONSEIL DE SÉCURITÉ: LE COORDONNATEUR SPÉCIAL POUR LE PROCESSUS DE PAIX AU MOYEN-ORIENT EXPOSE LES GRANDES LIGNES DE L'ACCORD DE RÉCONCILIATION PALESTINIEN

« L'ONU attend de cet accord la formation d'un gouvernement uni, capable de répondre aux aspirations des Palestiniens et de négocier avec Israël », a indiqué Robert Serry

Le Coordonnateur spécial pour le processus de paix au Moyen-Orient et Représentant personnel du Secrétaire général, M. Robert Serry, a fait ce matin, au Conseil de sécurité un exposé résumant et faisant le point sur l'état de la situation au Moyen-Orient, y compris la question palestinienne.

Au cours de la réunion mensuelle que le Conseil de sécurité consacre à ce point de son ordre du jour, M. Serry a notamment présenté les grandes lignes de l'accord de réconciliation conclu entre les factions palestiniennes le 27 avril dernier, et évoqué les graves heurts survenus le 15 mai entre les Forces de sécurité israéliennes et des Palestiniens en Syrie, au Liban et dans le territoire palestinien. Les manifestations du 15 mai, a indiqué M. Serry, sont les plus importantes qui se soient produites depuis un certain nombre d'années.

Plaçant son intervention sous le signe de l'actualité, M. Serry a en outre déclaré que l'ONU partageait l'avis du Président des États-Unis, M. Barack Obama, selon lequel il est plus urgent que jamais de résoudre le conflit israélo-arabe. « Nous suivrons avec attention le discours qu'il prononcera aujourd'hui concernant la région », a-t-il dit. Le conflit israélo-arabe ne sera pas épargné par les développements spectaculaires qui se produisent depuis un certain temps dans le monde arabe et au Moyen-Orient et qui remettent en question le statu quo insoutenable qui y avait longtemps prévalu, a averti M. Serry.

Après avoir rappelé que le Secrétaire général de l'ONU a toujours appuyé les efforts visant à parvenir, dans le cadre de propositions faites par le Quatuor et des engagements de l'Organisation de libération de la Palestine (OLP) et de l'Initiative de paix arabe, à l'unité palestinienne, Robert Serry s'est attardé sur les termes de l'accord auquel sont parvenus le Fatah et le Hamas, et qu'ils ont signé le 4 mai au Caire. M. Serry a d'abord indiqué que l'accord prévoyait la tenue d'élections générales d'ici un an, la période de transition devant être mise à profit pour unifier les institutions palestiniennes et accélérer la reconstruction de Gaza.

Il a souligné que lors de la signature de l'accord, le Président de l'Autorité palestinienne, M. Mahmoud Abbas, avait réitéré son plein engagement à l'égard de la Plateforme de l'OLP, qui a accepté les résolutions 242 et 338 du Conseil de sécurité, et a, entre autres, reconnu le droit d'Israël à exister dans la paix et la sécurité et a appelé à renoncer à la violence et au terrorisme. M. Serry a aussi dit que l'accord prévoyait une réforme des Forces de sécurité palestiniennes et la création d'un comité de sécurité regroupant des officiers et auquel participerait l'Égypte. Notant que la réforme du secteur de la sécurité risque d'être un processus graduel, il a déclaré que l'ONU préconise à priori que soit maintenue la coopération qui a actuellement cours en matière de sécurité entre l'Autorité palestinienne et Israël en Cisjordanie. Le cadre et les dispositions de cette coopération doivent être respectés par toutes les parties, a préconisé M. Serry.

Le Représentant personnel du Secrétaire général et Coordonnateur du processus de paix au Moyen-Orient a ensuite attiré l'attention du Conseil de sécurité sur l'attitude du Hamas, qui aurait signifié son intention de soumettre aux processus de décisions nationaux palestiniens, ceci dans le cadre de l'accord, les questions sur lesquelles le mouvement a jusqu'ici affiché des positions « extrêmes » ou « radicales ». M. Serry a néanmoins évoqué le caractère préoccupant d'autres déclarations faites par la direction du Hamas, comme celles par lesquelles le mouvement appelle par exemple l'OLP à renoncer à la reconnaissance d'Israël ou encore célèbre Oussama Ben Laden et souligne que son seul objectif est la « résistance ». Robert Serry a d'autre part indiqué que le Premier Ministre israélien, M. Benjamin Netanyahu, était très inquiet de l'accord signé entre le Hamas et le Fatah, « ce que lui ont répété de nombreux interlocuteurs israéliens ».

Robert Serry a précisé ce que les Nations Unies attendent de cet accord, à savoir la formation d'un gouvernement palestinien uni, « non factionnel », dirigé par M. Abbas, et déterminé à maintenir le calme dans Gaza, à élargir l'ordre du jour pour la mise en place des structures d'un État palestinien, à démarrer le processus de réintégration et à préparer les prochaines élections. « Les attentes de la communauté internationale, reflétées dans les déclarations du Quatuor, sont adressées à tout Gouvernement palestinien et sont claires », a souligné M. Serry.

Abordant les incidents du 15 mai, qui ont fait une dizaine de morts, le Coordonnateur spécial a fait savoir que la Force intérimaire des Nations Unies au Liban (FINUL) et la Force des Nations Unies chargée d'observer le désengagement étaient restées en contact avec toutes les parties pendant la durée des affrontements. Ces deux Forces mènent à présent des enquêtes séparées sur les faits survenus, conformément à leur mandat respectif, a-t-il ajouté, avant d'exhorter tous les acteurs à respecter les résolutions 1701 (2001) et 350 (1974) du Conseil de sécurité. Robert Serry, qui a rappelé que le Secrétaire général de l'ONU, M. Ban Ki-moon, avait exprimé sa profonde préoccupation s'agissant du nombre important de personnes tuées ou blessées durant les affrontements du 15 mai, a par ailleurs indiqué qu'en dehors de ces heurts la situation était restée stable au Liban. « Nous continuons d'être d'avis que la formation d'un gouvernement libanais appuyé par toutes les parties libanaises est critique pour permettre à ce pays de faire face aux importants défis politiques, économiques et sociaux qui se posent à lui », a encore déclaré M. Serry.

Concernant Gaza, le Coordonnateur spécial pour le processus de paix au Moyen-Orient et Représentant personnel du Secrétaire général a rappelé que Ban Ki-moon continuait d'exhorter le Gouvernement israélien à lever le blocus de la zone, cela dans le cadre prévu par la résolution 1860 (2009) du Conseil de sécurité. « La libre circulation des personnes et des matériaux de construction vers Gaza demeure un objectif central des Nations Unies », a-t-il rappelé. Il a aussi indiqué que le Secrétaire général appelle tous les gouvernements à empêcher la constitution de flottilles qui se dirigeraient ensuite vers la zone, car ceci comporte, selon lui, des risques réels d'escalade de la violence. Robert Serry a aussi appelé Israël à geler ses activités de peuplement dans tout le Territoire palestinien occupé.

Pour ce qui est de la possibilité qu'un État palestinien soit proclamé en septembre prochain à l'occasion de l'Assemblée générale de l'ONU, il a réclamé de toutes les parties qu'elles donnent une chance au processus d'unité palestinienne en cours. Il a, à cet égard, répété que les Palestiniens doivent former un gouvernement capable de répondre aux aspirations du peuple et de calmer les inquiétudes de la communauté internationale. « Ce gouvernement devra appuyer des négociations avec Israël », a-t-il aussi déclaré. En conclusion, M. Serry a considéré que seule une initiative politique de poids pourra permettre de réaliser d'ici à septembre la solution négociée destinée à favoriser la coexistence de deux États.

* * * * *